

N°2023/249

Nouméa, le 18 août 2023

CAMPAGNE DE RÉGULATION DE REQUINS TIGRES ET BOULEDOGUES DU 21 AU 30 AOÛT 2023

La ville de Nouméa poursuit la campagne de régulation de requins tigres et bouledogues, avec le concours de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) aux abords des plages de Nouméa.

La ville de Nouméa rappelle que la baignade est interdite sur l'ensemble des plages, à l'exception de la nouvelle zone protégée de la Baie des Citrons.

Quant aux activités nautiques, elles seront à nouveau interdites **du 21 au 30 août** sur l'ensemble des plans d'eau du littoral de Nouméa, ainsi qu'à l'Îlot Maître et l'île aux Canards.

À l'issue de cette nouvelle campagne de régulation, les activités nautiques pourront reprendre mais toujours aux risques et périls des usagers.